

## Procédure de retrait de mention au b2 urgente ?

Par **Alexia Delbecq**, le **01/02/2017** à **19:18**

Bonjour,

Pour retirer les mentions au B2 d'un proche j'envoie prochainement une demande écrite au parquet en AR au parquet grâce à ce model sur ce site :<http://www.cidj.com/le-casier-judiciaire/l-effacement-anticipe-des-condamnations-du-casier-judiciaire>

J'y joins les justificatifs d'insertion et d'identité, j'imagine(pas de précision à ce sujet)?

ou la télé-procédure ci présente suffit-elle ? <https://teleservices.justice.gouv.fr/aej-portail-fo-web/portail/SaisirDemande/CreerDemande?tfCodeCerfa=fam5dem17>

merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/02/2017** à **10:31**

Bonjour

Nous sommes un forum étudiant, nous ne sommes pas habilité à donner des conseils juridiques.

Par **Camille**, le **02/02/2017** à **13:56**

Bonjour,

Et quelles sont vos questions, exactement ?

Apparemment, oui à ce qui paraît être votre deuxième question et voir "ETAPE 3 Pièces justificatives" dudit formulaire pour répondre à votre première.

Par **Alexia Delbecq**, le **02/02/2017** à **18:27**

Bonjour,

je voulais en réalité savoir si il y avait une procédure "d'urgence" car c'est pour accéder à la fonction publique, la personne a réussi un concours...

Enfin, sur le formulaire en ligne je n'arrive pas à accéder à l'étape 3, car le tribunal et tous ceux que j'ai essayé afin d'accéder à l'étape 3 sont incompatibles avec la procédure en ligne j'imagine

je voulais dernièrement savoir si l'envoi de la copie de cni(en + des justificatifs d'insertion) au parquet est nécessaire ?

Par **Alexia Delbecq**, le **14/02/2017** à **02:58**

Le casier judiciaire non vierge(mention bulletin 2 violence+de 8jours itt) est il indispensable ? Beaucoup disent non, il faut que la mention soit incompatible avec le metier, d'autres comme le syndicat fo me dit b2 vierge.

<http://infosdroits.fr/une-administration-publique-peut-recruter-un-agent-public-meme-en-presence-dune-condamnation-au-bulletin-n2-de-son-casier-judiciaire/>  
ce site confirme que le casier vierge n'est pas automatique mais je ne connais pas la tangibilité du site...

merci

Par **Poussepain**, le **14/02/2017** à **10:16**

*"Le casier judiciaire non vierge(mention bulletin 2 violence+de 8jours itt) est il indispensable ?*

*Beaucoup disent non, il faut que la mention soit incompatible avec le metier, d'autres comme le syndicat fo me dit b2 vierge."*

Tapper des gens me semble incompatible avec tout métier, non?

Par **Alexia Delbecq**, le **15/02/2017** à **14:55**

De continuer à exclure cette personne la rendra encore plus incompatible à TOUT métier. C'est comme l'absurdité des peines lourdes à de petits délinquants qui en sortant deviennent des bombes humaines !

chaque cas et contexte amenant un délit sont particuliers, il est du ressort de la justice de tenir compte du degrés de réinsertion possible, ce n'est pas toujours rationnellement jugé